

Contrat d'engagement de livraison

une fois par mois

de caisses de fruits, et jus

avec les adhérents de l'AMAP



FLAYOSQUET

récolte 2022

Dates	13/10/22	10/11/22	08/12/22	05/01/23	02/02/23	
Caisse pommes 7 kg : 23,00€						
Caisse poires 6 kg : 22.00 €						
Cartons jus de pommes X 6 L : 26.00 €						
total de la commande						

(* poires bio) : producteur scea tip top fruit sieron France, AB)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** « terres des nus » quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr

et le consommateur :

M., Mme,
adresse
tel.....portable.....
e-mail.....

Conditions de règlement Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON **total :€**

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature

Le producteur

Date et Signature

Le consommateur

Contrat d'engagement de livraison

une fois par mois

de caisses de fruits, et jus

avec les adhérents de l'AMAP



FLAYOSQUET

récolte 2022

Dates	13/10/22	10/11/22	08/12/22	05/01/23	02/02/23	
Caisse pommes 7 kg : 23,00€						
Caisse poires 6 kg : 22.00 €						
Cartons jus de pommes X 6 L : 26,00 €						
total de la commande						

(* poires bio) : producteur scea tip top fruit sieron France, AB)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** « terres des nus » quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr

et le consommateur :

M., Mme,
adresse
tel.....portable.....
e-mail.....

Conditions de règlement Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON **total :€**

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature

Le producteur

Date et Signature

Le consommateur